
Pratiques de concertation dans le domaine de l'eau

Les 21 et 22 février 2012

Lieu : Montpellier
AgroParisTech-ENGREF
648, rue J. François Breton – 34090 MONTPELLIER

CONTEXTE

Alors que l'exigence de concertation et de participation est portée par la directive cadre sur l'eau et la loi de décembre 2006, ces journées proposent un aperçu de différentes méthodes et façons d'appréhender la concertation ainsi qu'un lieu de réflexion sur les expériences des participants à travers des mises en situation. La formation s'appuiera sur des exemples de concertation dans le domaine de l'eau, elle permettra de discuter des outils de concertation existant (par exemple les CLE) et prêtera une attention particulière aux difficultés liées à la double dimension politique et technique des concertations dans le domaine de l'eau.

PUBLIC CONCERNE

Agents des services déconcentrés de l'Etat, Chambres d'agriculture, ASA, EPTB, collectivités territoriales de bassin...

OBJECTIFS

- Favoriser les échanges entre les participants d'origines et d'expériences de concertation diverses
- Transmettre des cadres d'analyse pour favoriser la réflexivité dans l'organisation de concertation ou l'engagement dans des concertations
- Donner un aperçu de différentes méthodes et outils de concertation.

PROGRAMME Prévisionnel

Mardi 21 février 2012

08 h30-09h00	Accueil : Expression des attentes des participants et introduction aux journées	<i>Audrey RICHARD-FERROUDJI, IRSTEA</i>
09 h 00-12 h 00	Mise en situation de concertation <i>Jeu Concert'eau et retour d'expérience</i>	<i>Audrey RICHARD-FERROUDJI, IRSTEA</i>
12 h 00-14 h 00	Pause déjeuner	
14h00-17h00	Conduite de la concertation et ingénierie des dispositifs Les échanges s'appuieront sur la discussion de différentes façons d'appréhender la concertation comme processus qui se déroule sur de multiples scènes. Qui participe ? Quel pouvoir aux participants ? Quelle légitimité à participer ? Quel cadrage des interactions ? Quels besoins de compétences ? Quelle articulation des connaissances ? Quels modèles politiques pour se coordonner ?	<i>Audrey RICHARD-FERROUDJI, IRSTEA</i>

Mercredi 22 février 2012

09h00-17h30

La facilitation de la concertation

La posture de facilitation, au carrefour des méthodes et des valeurs engagées : des méthodes de base visant la motivation et l'efficacité d'un groupe
Présentations (appréciation de chaque personne du groupe, appuyer la communication quand nécessaire, une chance équitable pour chacun de s'exprimer, outils de formalisation et de partage de l'information, selon les valeurs de la facilitation...) et mises en situation pratique (ex. brise-glace ; brainstorming ; les situations difficiles ; appuyer les dialogues de grands groupes).

Yorck Von Korff, IRSTEA

(Pause déjeuner à déterminer)

17h30 – 17h45

Evaluation

Audrey RICHARD-FERROUDJI, IRSTEA